

**Lyautey, les spahis, goumiers et autres légionnaires... Les troupes françaises sont entrées dans la légende comme dans le désert : tout naturellement. Question d'époque... Gérard Fabry nous fait revivre cette épopée marocaine de notre armée. De Trésors et Postes en Vaguemestre d'étapes, nous suivons la progression des détachements français : une page d'histoire qui n'est pas seulement postale et qui s'inscrit avec force dans les relations de la France avec le Maghreb.**

**A** la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Empire Chérifien traverse une période d'anarchie comme il en a connu plusieurs au cours de son histoire. Installées à Tanger, les grandes puissances observent les progrès de la décomposition de l'empire et attendent le moment propice pour se partager sa dépouille :

- la **France**, pour qui le Maroc n'est que le prolongement de l'Algérie dont la conquête est achevée depuis 1847.
- L'**Espagne**, installée depuis le XV<sup>e</sup> siècle dans les presidios de Tetuan, Ceuta et Melilla avec le Penon de Velez et Alhucemas, qui n'aspire qu'à prolonger vers l'intérieur des terres la souveraineté qu'elle exerce le long de la côte.
- L'**Angleterre**, dont la politique traditionnelle consiste à ne laisser personne s'installer durablement en face de Gibraltar, et qui rêve de transformer le Maroc en une seconde Egypte.
- L'**Allemagne**, tout en privilégiant l'axe Berlin-Bagdad, tient à montrer qu'elle ne se désintéresse pas du Maghreb.
- L'**Autriche-Hongrie**, l'**Italie**, la **Hollande** et les **Etats-Unis**, se situent un peu plus en retrait.

Tout ces pays qui se jalourent et se surveillent, se sont réunis en conférence à Madrid en 1880. Cette conférence accorde aux Etats européens le droit d'établir des bases fixes au Maroc et l'Empire Chrétien s'engage : à n'accorder aucun droit préférentiel aux sujets d'un Etat étranger quel qu'il fût, et à traiter toutes les puissances signataires sur un pied d'égalité absolue.

1907-1932

## Prélude

De 1873 à 1894, le Maroc est gouverné par Moulay-Hassan, prince autoritaire et énergique qui a su maintenir l'équilibre entre les puissances.

A sa mort, son fils Abdul-Aziz, âgé de 14 ans, qui ne possède aucune des qualités de son père, remet peu à peu les rênes du pouvoir entre les mains de son grand vizir, Ba Ahmed qui est remplacé, à partir de 1900, par un aventurier anglais du nom de Mac Lean. Le Maghzen (Administration royale) est alors truffé d'aventuriers britanniques, ce qui met en lumière l'hostilité marquée à l'égard des Français, voisins redoutés et envahisseurs potentiels.

Dans toute la partie orientale de l'Empire, deux rebelles, Bounama et Bou-Amara, contestent l'autorité du Sultan et sont même devenus plus puissants que lui dans cette partie de l'Empire. Considérant Abdul-Aziz perverti par son entourage européen, Bou-Amara appelle les tribus à la révolte et se fait reconnaître Sultan par elles.

Cette guérilla se situant en bordure de la frontière algéro-marocaine, Lyautey, afin de garantir le calme dans la subdivision d'Aïn-Sefra dont il est le commandant, lance sur Berguent, une colonne commandée par le colonel Henrys.

En application d'un accord secret conclu entre Londres et Paris, le 8 avril 1904, l'Angleterre accepte l'occupation de Berguent. Le 3 octobre de la même année, l'Espagne adhère à la convention franco-anglaise et, en même temps, signe avec Paris un accord secret qui délimite les zones d'influence dévolues à la France et à l'Espagne en cas de liquidation de l'Empire Chérifien.

L'Allemagne, mise hors jeu dans ces négociations, les considère incompatibles avec l'accord de Madrid. Résolu à donner un coup d'arrêt à l'extension de l'influence française au Maroc et n'entendant pas être mis à l'écart de ces tractations, Guillaume II à Tanger le 31 mars 1905 déclare garantir l'indépendance du Maroc et provoque la conférence d'Algésiras le 17 janvier 1906 (1).

Après des débats très serrés, l'acte général est signé le 17 avril 1906. Il proclame l'indépendance du Sultan, l'intégrité de son empire et l'égalité économique des puissances. Les douanes, la police et l'armée chérifiennes resteront sous contrôle international.

L'acte général de la conférence d'Algésiras se révèle vite inapplicable et le Maghzen continue à sombrer dans l'impuissance. Les chefs locaux s'insurgent contre l'autorité du Sultan et les

désordres se multiplient à la frontière algéro-marocaine tandis qu'une agitation xénophobe gagne tout le pays.

## L'intervention militaire française

Elle est provoquée par l'assassinat, le 12 mars 1907, à Marrakech, du docteur Mauchamps. Le 29, par mesure de représailles, Lyautey occupe Oudjda et réduit le groupement berbère des Beni-Snassens dans les confins algéro-marocains. Le 30 juillet 1907, des tribus de la Chaouïa entrent dans Casablanca et massacrent une équipe d'ouvriers français travaillant dans le port. A titre de représailles, un corps de débarquement de 3 000 hommes placés sous le commandement du général Drude arrive à Casablanca pour entreprendre la conquête de la Chaouïa.

## La Poste militaire

La franchise postale ayant été accordée le 17 août 1907 pour le courrier ordinaire, on ne rencontre, affranchies, que des lettres recommandées ou, plus tard, empruntant la voie aérienne (2). Les premières correspondances militaires sont tout simplement dirigées sur les bureaux de poste secondaires français de Casablanca ou de Mazagan, ou sur le bureau de distribution de Tanger.

Les dépêches destinées aux postes perdus dans le bled sont apportées par des mulets, des fourgons hippomobiles ou, plus simplement, par des courriers indigènes appelées Rekkas (3).

Peu à peu, la poste militaire se structure et les premiers cachets double cercle *Trésor et Postes* font leur apparition à partir de septembre 1907. Ces cachets seront, comme en métropole, des bureaux de payeur jusqu'au 11 décembre 1914 (4). Après cette date, ils deviendront des secteurs postaux. Jusqu'en 1911, ces cachets seront tous à double cercle de 23 mm, ensuite, le type à simple cercle de 27 mm sera progressivement mis en service. Les premiers de ce type à faire leur apparition sont les numéros 221 et 225 (5).

Pour éviter les confusions avec les secteurs postaux en service sur le front européen, en juin 1916, le Maroc se voit affecté les numéros de la série 400 (6-7)

La loi du 31 janvier 1921 sépare les services de la Trésorerie de ceux de la Poste





(1) Cachet de la délégation française à la Conférence d'Algésiras. Ce cachet, frappé en rouge, accompagne le cachet à date espagnol.

(2) Lettre affranchie au simple tarif, avant l'octroi de la franchise postale.



(3) Les Rekkas portent le courrier à pied. Ils assurent une liaison constante et rapide entre le bureau du vaguemestre d'étapes et le bureau annexe.

(4) Cachet Trésor et Postes 17 - Bureau de Payeur d'Oudjda au Maroc oriental.



(5) Cachet Trésor et Postes 222.



(6 et 7) Cachets Trésor et Postes 400.



(8) Pli transporté par avion ne bénéficiant pas de la franchise postale.



aux Armées. Le décret d'application n'intervint que le 12 août 1924 mais l'administration militaire, depuis avril 1924, avait commencé à modifier la légende des cachets simple cercle qui devint alors *Postes aux Armées* (8-9).

La révolte qui éclate quelques mois plus tard dans le Riff entraîne la mise en service de nombreux secteurs postaux. Ceux-ci, au nombre de 33, se sont vus, pour la plupart, affectés de bureaux annexes divisionnaires désignés par le numéro du bureau principal suivi de la lettre A ou B.

## Cachets à date des bureaux territoriaux

Dans le courant de l'année 1906, l'autorité militaire décide la création dans les grandes villes et dans les localités offrant une importance stratégique particulière, des bureaux fixes appelés *bureaux territoriaux*. N'étant pas destinés à devenir mobiles, ces bureaux font figurer le nom de leur localité dans la couronne. Jusqu'en 1914, la légende portée dans la commune est toujours *Trésor et Postes aux Armées* (10).

Lorsque la guerre éclate en Europe, les bureaux territoriaux du Maroc continuent à fonctionner, mais la légende se trouve simplifiée et devient *Trésor et Postes*. Ces cachets existent dans les mêmes types que les précédents, à savoir :

- nom du bureau non encadré d'étoiles,
- absence d'étoile à la place de l'heure de levée (11-12).

Un peu plus tard, deux villes, Fez et Taza, ont fait passer leur nom en haut de l'exergue tandis que la mention *Trésor et Postes* est placée dans le bas de la couronne (13).

La paix revenue, beaucoup de bureaux territoriaux disparaissent ; ceux qui sont maintenus le sont en raison de leur position géographique, et portent la légende *Poste aux Armées*. La plupart, cependant, sont nouveaux. Ils ont été mis en service dans le courant des mois d'avril et mai 1925 alors que commence, dans le Riff, la révolte d'Abd El Krim (14-15).

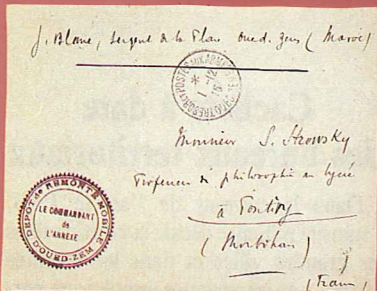
## Cachets à date des vaguemestres d'étapes

A côté des bureaux de payeur et des bureaux territoriaux, la poste militaire au

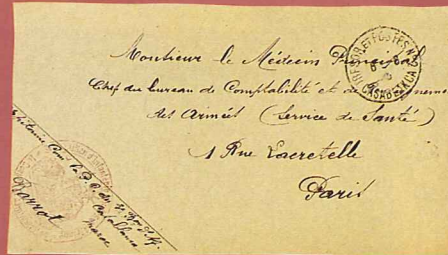




(8 et 9) On rencontre deux types de cachet, le premier avec le numéro encadré par des étoiles, le second sans étoiles. Secteur Postal 417 - Fez Régulateur.



(10) Légende Trésor et Postes aux Armées avec nom de la localité non encadré d'étoiles.



(12 a-b-c) Le bureau territorial de Casablanca. Trésor et Postes n° .... Trois bureaux sont connus : les numéros 2 - 3 - 5.



(11) Trésor et Postes - Meknès avec présence de l'étoile de levée.

(14) Cachet de fortune à contour ondulé du vaguemestre des affaires indigènes de Kebbab (le vaguemestre d'étapes est souvent chargé des affaires indigènes). Ce pli a transité par Khenifra.



(13) Bureau territorial de Fez, avec nom de la localité en haut de la couronne, et sans étoiles.



(15) Bureau territorial de Tadla. La poste militaire utilise le nom de Tadla alors que la poste civile continue à écrire Kasba-Tadla.

(16) Vaguemestre d'étapes d'Adraz Noulouzeu, du 3 mars 1932. Poste rattaché à Khenifra.



Maroc a largement fait usage des vague-mestres d'étapes.

Un vaguemestre d'étapes est un sous-officier chargé d'assurer le service postal dans un centre isolé, dépourvu de secteur postal. Faute de sous-officier, cet emploi est tenu par un caporal, voire un simple homme de troupe.

Lorsqu'un poste est trop peu important pour justifier la présence d'un vaguemestre, il est postalement rattaché au poste le plus proche pourvu d'un vaguemestre. La correspondance se trouve ainsi souvent frappée de deux marques : celle du poste d'origine et celle du poste d'attache.

L'encre utilisée est tantôt noire, violette, parfois rouge ou même bleue. La caractéristique essentielle de tous ces cachets est qu'ils comportent un bloc dateur, ce qui permet de les distinguer des innombrables marques de franchise des diverses unités.

Ces cachets apparaissent en 1912, et se multiplient à partir de 1925, pendant la guerre du Rif. Ces cachets, qui devaient, théoriquement, être demandés par le commandant d'armes du secteur dont il dépendait, sont fournis par les unités ou, même, par les vague-mestres, ce qui explique la fantaisie de certains et le mauvais état de la plupart d'entre eux. Beaucoup sont complètement illisibles, avec des caractères empâtés ou des lettres écrasés voire absentes.

## Cachets Trésor et Postes

Bien que depuis 1924, les deux services soient séparés, l'utilisation et même la création de cachet portant cette légende sera largement postérieure à cette date (16-17-18-19-20).

## Cachets Trésor et Postes aux Armées

Cette légende, réservée aux bureaux sédentaires territoriaux est aussi utilisée par des vague-mestres d'étapes.

## Cachets Poste(s) aux Armées

Les premiers cachets de vague-mestres d'étapes ne portent pas la légende Trésor et Postes, inscription qui aurait dû être utilisée, mais Poste(s) aux Armées (22-23).



1907-1932



(17) Vaguemestre d'étapes d'Ait Makhlouf, rattaché à Engil. Le courrier qui aurait dû passer par ce poste a transité par Midelt.



(21) Itzek, vaguemestre d'étapes de première catégorie, rattaché à Midelt.



(18) Vaguemestre d'étapes d'Engil, rattaché à Fez. Il dépend du P.A. 408 de Missouri.



(22) Moulay-Bou-Azza dépend de la place d'Oued-Zem, rattaché à Khenifra.



(19) Assaka rattaché à Itzek dépendant de Midelt. Ce pli ne porte pas le cachet de Midelt.



(23) Vaguemestre d'étapes d'Ait-Baha rattaché à Arboua. Ce vaguemestre avait probablement en charge, en même temps que la poste, les affaires indigènes.

(20) El Hamman, rattaché postalement à Meknès, dépend d'Azrou.



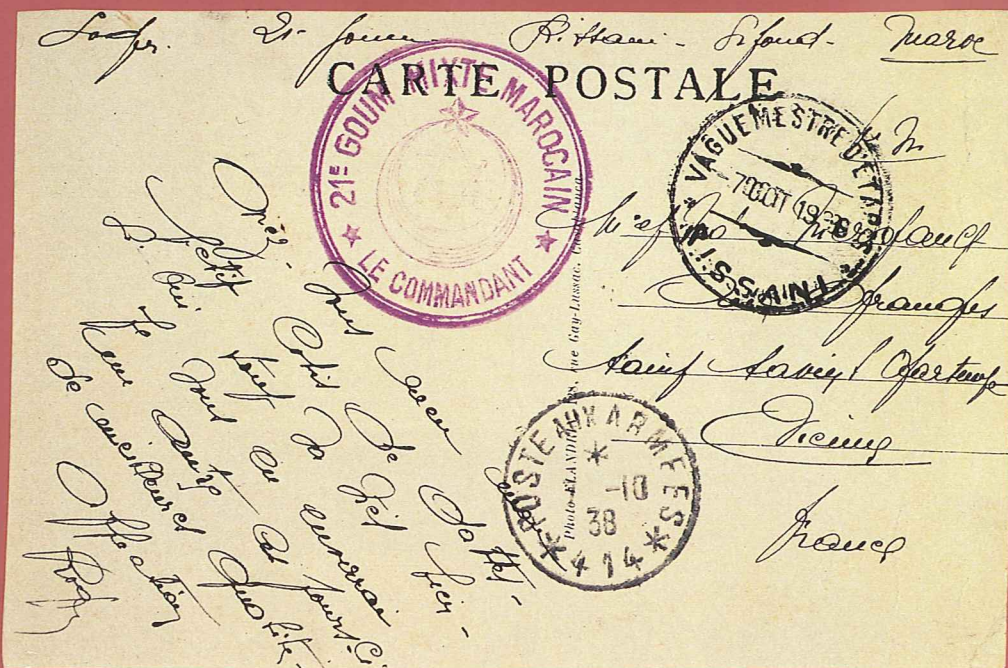
(24) Cachet oval du vaguemestre d'Aurora rattaché au P.A. 431 de Tiznit.



1907-1932

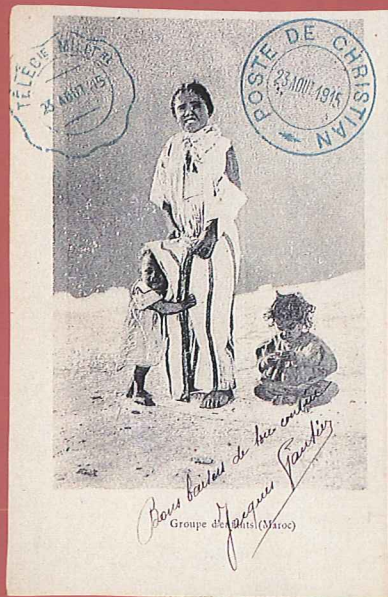


(25) Vaguemestre d'étapes n° 5 de Tizi-N'Isly, accompagné du cachet de vaguemestre de Tassent.



(26) Vaguemestre d'étapes de Rissani rattaché au P.A. 414 Erfoud.

(28) Cachet au type II 28 x 21.



(27) Cachet à pourtour ondulé 30x19.



## Cachets vaguemestre d'étapes

Ces cachets portant la légende Vaguemestre d'étapes n'apparaissent que vers 1924 bien que leur création date des derniers mois de 1912 (23-24-25-26).

## Marque de la télégraphie militaire

Le service télégraphique des armées, qui fonctionne depuis 1907 au Maroc, a utilisé des cachets à contour ondulé dont seul le nom de service figure, en haut de l'exergue et en abrégé (27-28).

## La Poste aérienne

Dès que la Poste aérienne civile est organisée au Maroc, le courrier militaire venant de métropole ou s'y rendant ne manque pas d'utiliser ce mode de transport rapide.

La franchise postale, pour les plis non officiels, n'est pas étendue à la poste aérienne. Le militaire doit donc acquitter une partie de la surtaxe aérienne (29).

L'aviation militaire, quant à elle, a toujours été utilisée au Maroc comme arme combattante, mais à la fin du mois de décembre 1930, la route reliant Marrakech à Ouarzazat est coupée par des éboulements et devient, de ce fait, impraticable. Pour pallier le manque de communications, le commandement autorise l'avion militaire qui, quatre fois par semaine, assure le transport de documents militaires, à transporter tout à fait exceptionnellement le courrier des troupes.

Le premier vol avec transport de courrier s'est effectué dans le sens Marrakech-Ouarzazat le 14 mars 1931 et le 15 dans le sens du retour. Il n'y eut que quatre vols dans le premier sens et trois dans le second (30).

Au cours de l'année 1931, la pénétration militaire s'accroît et de nouveaux postes sont installés à Agdz, Moumalen, Tinzouline puis Imiter (31). Le cachet utilisé est d'un type unique, de forme rectangulaire avec une fenêtre rectangulaire permettant de recevoir le nom de la localité de départ, la date étant apposée au moyen d'un composteur.

103 vols ont été ainsi réalisés par le 37<sup>e</sup> groupe d'aviation.

Gérard Fabry



PRÉSENCE FRANÇAISE AU MAROC

1907-1932

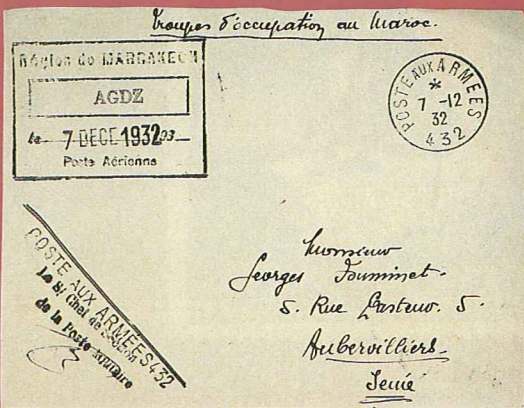


(29) Affranchissement insuffisant (griffe violette). Surtaxe réduite à 0,80 F jusqu'à 10 g (1 F pour les civils). Au-delà de 10 g, seul le tarif civil s'applique.

(30) Trois transports de courrier ont été effectués dans le sens Ouarzazat-Marrakech, les 15-17 et 18 mars 1931.



(31) Pli parti d'Agdz accompagné du cachet Poste aux Armées 432 de Meknès.



BIBLIOGRAPHIE

- Annuaire économique et financier du protectorat français du Maroc (Casablanca, 1929).
- Dictionnaire des communes de France et de l'Union Française (Albin Michel, 1950).
- C. Deloste - Histoire postale et militaire du XX<sup>e</sup> siècle en dehors des guerres mondiales 1900-1970 (L'Échangiste Universel, 1970).
- G. Tournier - Les Marques postales militaires du Maroc (1907-1931).
- Benoist-Mechin - Lyautey l'Africain (Librairie académique Perrin, 1978).

**U**n véritable classement  
chronologique  
des timbres de France.



Le complément indispensable  
à votre catalogue habituel !

**89<sup>F</sup>**

(+ 24 F de port)

Une mine de renseignements pour chaque timbre-poste  
(date d'émission, chiffre de tirage, date du retrait,  
nom du dessinateur et du graveur, etc.)

Commande et règlement à :  
**Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises,**  
7, rue Saint-Lazare - 75009 Paris

**M  
A  
R  
I  
A  
N  
N  
E**